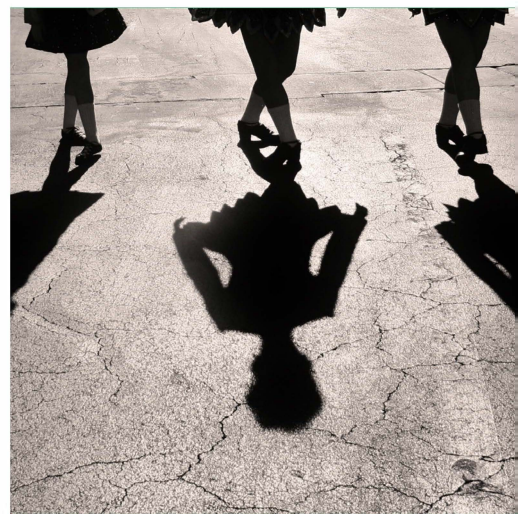




SECTEUR BRIDGE-BONAVENTURE POUR UN NOUVEAU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF IRLANDAIS

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL
PAR LA FONDATION DE LA COMMUNAUTÉ IRLANDAISE DE MONTRÉAL

SEPTEMBRE 2019



**SECTEUR
BRIDGE
BONAVENTURE**

**POUR UN NOUVEAU CENTRE
CULTUREL ET SPORTIF IRLANDAIS**

**FONDATION DE LA COMMUNAUTÉ
IRLANDAISE DE MONTRÉAL**

INTRODUCTION

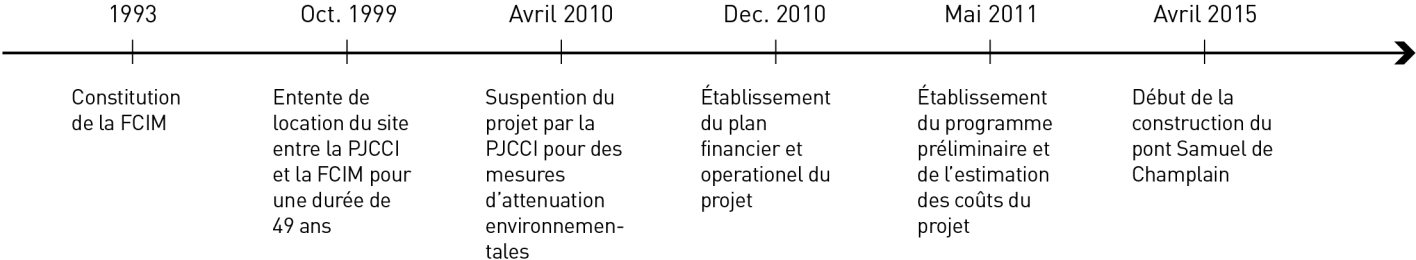
FONDATION DE LA COMMUNAUTÉ IRLANDAISE

La Fondation de la Communauté irlandaise de Montréal est une organisation sans but lucratif établie depuis 1993, dont le principal objectif est de stimuler et promouvoir la culture, l'éducation, l'athlétisme et l'histoire de la communauté irlandaise de la grande région montréalaise. Elle a pour mission d'identifier un site pour implanter un centre culturel et sportif dédié à cette communauté. Elle est également responsable du financement et de l'opération du centre.

Le projet, né dans la foulée des célébrations du 350^{ème} anniversaire de la ville de Montréal, vise avant tout à promouvoir la culture irlandaise et à tisser des liens durables avec l'ensemble de la collectivité montréalaise. Les dirigeants de la Fondation sont des membres éminents de la communauté irlandaise de Montréal. Le président du conseil, Leo Delaney, est un ancien dirigeant de la Société Saint-Patrick de Montréal et il préside aujourd'hui le conseil de la Fondation pour l'éducation Jeannie Johnston.

La démarche, initiée il y a maintenant plus de 20 ans, est en voie de se concrétiser. La Figure 1. illustre les principales étapes de réalisation du projet à ce jour.

FIGURE 1. Chronologie des principales étapes de réalisation du projet à ce jour



FCIM : Fondation de la communauté irlandaise de Montréal
PJCCI : Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée

LE PROJET

LOCALISATION

La Fondation a sélectionné un site de 106,000 m², bordé au sud par le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par le pont de L'Île-des-Soeurs / entrée du pont Champlain, et au nord et à l'est par le boulevard Gaétan-Laberge, jouxtant le Technoparc du Sud-Ouest. Le site appartient en partie à la Société des Ponts Jacques-Cartier et Champlain (PJCCI) et au gouvernement du Québec. L'entente préliminaire avec ceux-ci vise la cession d'un bail de quarante-neuf ans avec option de renouvellement. La Fondation a aussi entamé des pourparlers avec des représentants de la Ville de Montréal qui ont manifesté leur support au projet. Des discussions au sujet des services municipaux et autres considérations techniques sont présentement en cours.

Le site constitue un emplacement stratégique à plusieurs niveaux. Formé de remblais dans la foulée d'Expo 67, il est pratiquement à niveau et devrait éventuellement être desservi par les réseaux d'infrastructures municipales. D'autre part, il possède une valeur historique importante pour la communauté irlandono-montréalaise, situé à proximité du quartier Pointe-Saint-Charles, du Technoparc du Sud-Ouest et du Black Rock Memorial.

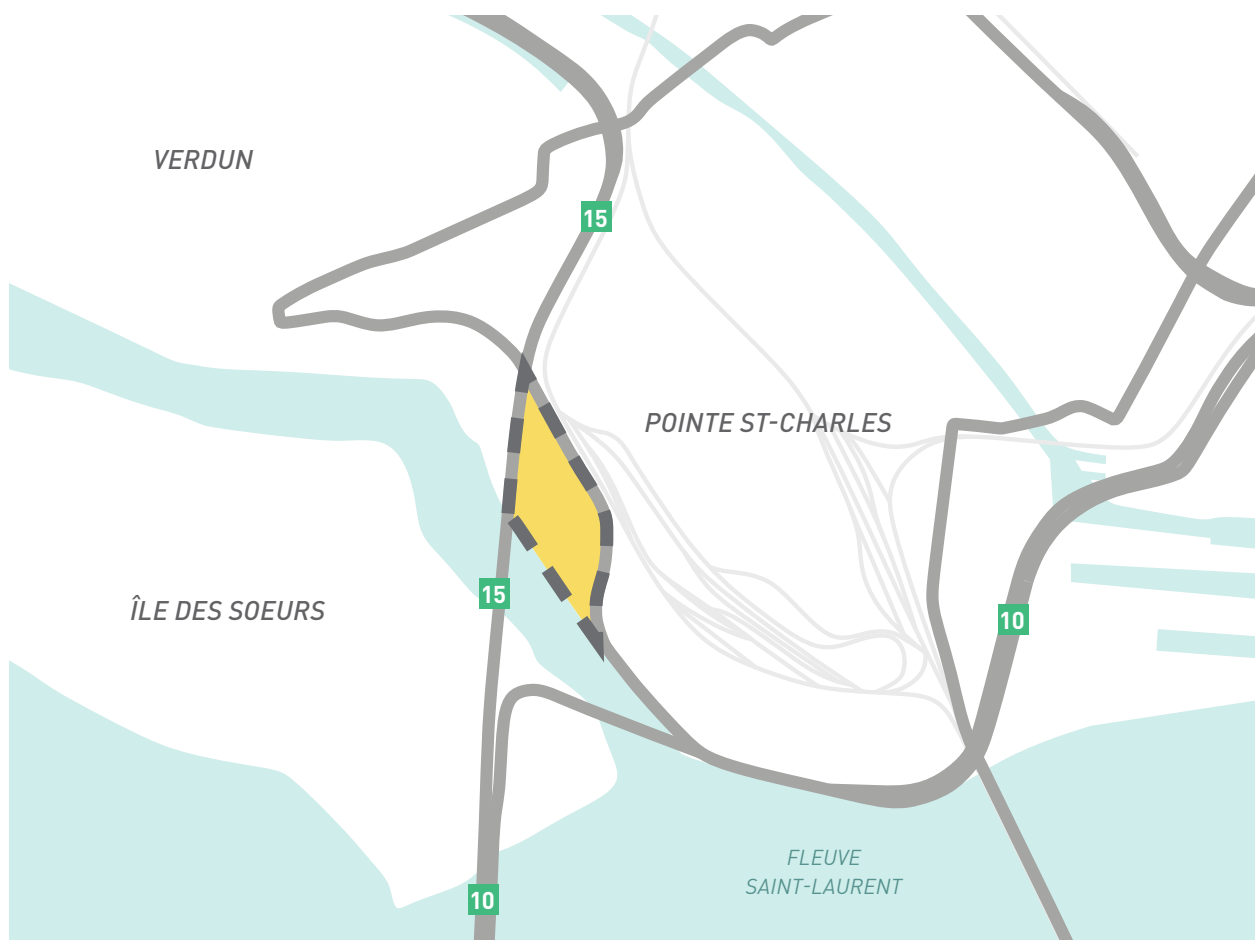


FIGURE 2. Localisation du site du projet

LE PROJET

LE PROGRAMME

L'installation prévue comprendra :

- un centre culturel de 20,000 pi², incluant un auditorium de 250 places convertible en salle de réception;
- un amphithéâtre extérieur;
- trois terrains de rugby sur gazon naturel, dont un adapté à la pratique du football gaélique;
- des estrades pour les spectateurs;
- une piste de course;
- un Clubhouse muni de vestiaire et toilettes;
- une aire de stationnement pour visiteurs d'approximativement 550 cases.

Le rugby est parmi les sports les plus dynamiques au Québec. La Fédération du Rugby du Québec compte mille six cent cinquante membres et vingt-deux clubs, dont seize dans la région montréalaise. De plus, le sport est pratiqué en milieu scolaire par plus de trois mille deux cents joueurs enregistrés aux niveaux secondaire, collégial et universitaire.

Notre intention est de faire de notre centre le domicile fixe du Club de Rugby irlandais de Montréal, actuellement basé à Sainte-Julie. Ainsi, les membres pourront jouer au moins vingt-huit joutes à domicile pendant la saison régulière. Les vétérans locaux et les équipes en tournée seront également en mesure de disputer vingt matches dans ce centre. Nous considérons être en mesure d'y attirer au moins trois tournois et six matches nationaux et internationaux par année, qui autrement ne se dérouleraient pas à Montréal. De surcroît, nous anticipons qu'il s'y tiendra au moins dix matches de football gaélique, en plus de deux tournois et d'un match d'exhibition avec l'équipe de « All Ireland Championship ». En parallèle, le programme comprendra un vaste volet éducatif visant à promouvoir le sport auprès des jeunes.

Quant au centre culturel, il fournira des espaces à bureaux à quelques-uns des vingt-huit groupes et associations de la communauté irlando-montréalaise, ou pour tout autre organisme intéressé. Il s'agira aussi d'un lieu de performance et de diffusion pour plusieurs troupes amatrices impliquées en théâtre, danse et musique. De plus, s'y tiendront régulièrement des expositions itinérantes d'intérêt culturel. Les locaux pourront aussi être loués ponctuellement pour la tenue de mariages, de soirées et autres événements culturels.

L'investissement requis pour réaliser ce projet et de l'ordre de quatorze millions de dollars. Nous anticipons recueillir les fonds parmi la communauté irlandaise, les entreprises montréalaises et les différents paliers gouvernementaux. L'impact économique annuel anticipé pour la ville de Montréal est estimé à 6.6 millions de dollars. Nous prévoyons couvrir les coûts d'opération avec les revenus projetés.

CONTRIBUTION AU SECTEUR BRIDGE-BONAVENTURE

UN LIEU D'ANCRAGE POUR LA COMMUNAUTÉ IRLANDO-MONTRÉLAISE

La communauté irlandaise occupe une place prépondérante au sein de la collectivité montréalaise depuis l'immigration massive de citoyens fuyant la famine en 1847-1848. Plusieurs milliers d'exilés n'arrivèrent jamais à destination, affligés entre autres par le typhus et trouvant la mort au cours du périple ou peu après leur arrivée. Leurs tombes gisent sur la Grosse-Île dans le Bas-du-Fleuve, et la présence du Black Rock, implanté dans le terre-plein central de la rue Bridge à l'entrée du pont Victoria, marque aussi un lieu de sépulture fort de sens pour la communauté. À cet effet, la Fondation de la Communauté irlandaise salue l'initiative d'aménagement d'un espace de commémoration autour du Black Rock, qui s'inscrit par ailleurs dans la démarche de revitalisation du secteur Bridge-Bonaventure.

Il importe aussi de souligner l'apport indéniable des Irlando-montréalais au développement de la ville (Canal Lachine, chemins de fer, pont Victoria, etc.) et plus précisément au quartier Pointe-Saint-Charles dont plusieurs résidents sont de descendance irlandaise. De la communauté découlent plusieurs us et coutumes, dont la représentation la plus notoire est le célèbre défilé de la Saint-Patrick de Montréal, le deuxième en importance à l'échelle de l'Amérique du Nord. De surcroît, plusieurs organismes et associations ont pris forme au fil du temps afin de promouvoir les activités économiques, sportives et culturelles de la communauté. Aujourd'hui encore, leur implication témoigne de la vitalité et du dévouement des Irlando-Montréalais pour leur ville.

Or, force est d'admettre que la communauté est sous-représentée en termes d'espaces publics, d'équipements collectifs et de monuments à l'échelle montréalaise. Nous considérons donc que le projet de revitalisation du secteur Bridge-Bonaventure offre une belle opportunité de mettre en valeur cet héritage. Selon nous, la concrétisation du projet de centre culturel et sportif irlandais constituerait un acte de reconnaissance sans précédent envers la communauté. Il s'agit de créer un véritable lieu d'ancrage orienté autour de la pratique de sports et d'activités artistiques propres aux Irlando-Montréalais. Le tout dans une perspective de promouvoir la culture irlandaise contemporaine et de tisser des liens durables avec l'ensemble de la collectivité montréalaise, dont l'ensemble des membres pourront découvrir la riche culture et participer à son rayonnement.

De plus, le projet répond à un besoin réel d'espace dédié à la pratique du rugby dans un contexte où les terrains sportifs spécifiquement conçus à cette fin se font de plus en plus rares à l'échelle métropolitaine. Les amateurs du sport, toutes communautés confondues, y trouveront leur compte.

CONTRIBUTION AU SECTEUR BRIDGE-BONAVENTURE

MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

En plus d'offrir un nouvel équipement collectif aux Montréalais, le projet participera sans contredit au renouvellement du secteur en ce qui a trait à la qualité urbaine, architecturale et paysagère.

Les intentions conceptuelles à la base du projet sont les suivantes :

- A** Création d'un lien visuel entre le centre-ville montréalais et le fleuve Saint-Laurent;
- B** Arrimage du site au Black Rock Memorial, Griffinton et aux noyaux résidentiels historiques de la communauté irlandaise, notamment à travers un réseau de mobilité durable;
- C** Mise en valeur des berges du Saint-Laurent à travers la création d'un espace de rassemblement à vocation publique.

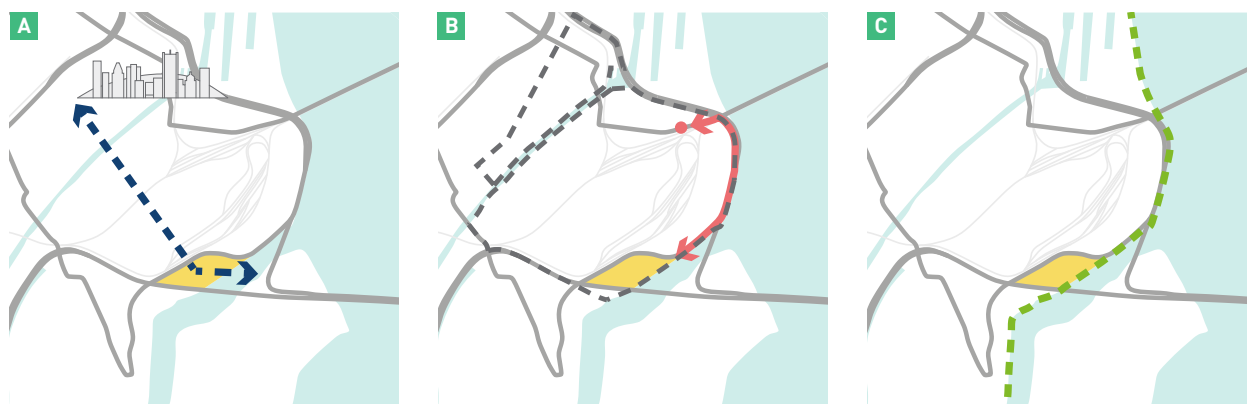


FIGURE 3. Intentions conceptuelles

Par ailleurs, l'implantation du Centre au pied du futur pont de l'Île-des-Sœurs viendra souligner l'entrée de ville de façon remarquable. La conception architecturale des édifices visera à mettre en valeur la singularité du lieu, affichant une facture contemporaine et durable. Il importe aussi de souligner que le projet est compatible avec l'aménagement d'un parc linéaire sur les berges du Saint-Laurent entre les ponts Champlain et Victoria, bonifiant l'offre en espaces verts et offrant un véritable lieu de destination pour les utilisateurs de la promenade.

RECOMMANDATIONS

ENTÉRINEMENT DU PROJET PAR LES AUTORITÉS MUNICIPALES

Par le dépôt du présent mémoire devant l'Office de consultation publique de Montréal, la Fondation de la Communauté irlandaise de Montréal souhaite réitérer son engagement pour la concrétisation du centre sportif et culturel irlandais. Nous souhaitons par le fait même officialiser l'entérinement du projet par les autorités municipales montréalaises.

MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME DU SUD-OUEST

Par le dépôt du présent mémoire devant l'Office de consultation publique de Montréal, la Fondation de la Communauté irlandaise de Montréal souhaite réitérer son engagement pour la concrétisation du centre sportif et culturel irlandais. Nous souhaitons par le fait même officialiser l'entérinement du projet par les autorités municipales montréalaises.

Dans sa mouture actuelle, le projet s'inscrit dans le cadre de planification de la collectivité montréalaise. Au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, l'affectation du site est désignée « Centre-ville d'agglomération », une aire mixte regroupant les grandes fonctions métropolitaines d'affaires et de finances, de services aux entreprises, de commerces, de culture et de récréotourisme, d'enseignement supérieur, de recherche, de savoir et de santé. Les usages autorisés pour cette aire d'affectation sont les habitations, les commerces et bureaux, les industries légères, ainsi que les équipements récréatifs, culturels ou institutionnels dans lesquels s'inscrit le projet de centre culturel et sportif irlandais.

Au plan d'urbanisme (chapitre d'arrondissement du Sud-Ouest), l'affectation est « Secteur d'emploi » qui permet une fois de plus les équipements collectifs ou institutionnels. Le site s'inscrit dans le secteur de planification détaillée « Havre de Montréal » sur le site du Technoparc du Sud-Ouest. Les orientations applicables au site sont les suivantes :

- Réévaluer la vocation du site dans l'esprit d'une complémentarité avec le tissu urbain environnant, le potentiel de redéveloppement des sites avoisinants (anciens ateliers du Canadien National, site vacant à l'ouest, bassin Peel) et le maintien d'activités économiques;
- Dans l'éventualité du réaménagement de l'autoroute Bonaventure, réserver et affecter à des fins récréatives les berges du fleuve Saint-Laurent;
- Planifier de nouveaux liens routiers de manière à lier le site au quartier résidentiel.

À cet effet, le projet de centre sportif et culturel répond aux orientations en offrant un équipement attractif, compatible avec les usages environnants et contribuant à la mise en valeur des berges du Saint-Laurent. Cependant, le projet nécessite une modification à la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (R.V.M. 01-280) pour autoriser l'usage « Équipements de sport et de loisirs – catégories e.2(1) et e.2(2) » sur le site. Uniquement l'usage « industrie lourde » (I.5) y est prévu à l'heure actuelle. Nous considérons donc que l'exercice de réflexion en cours constitue une bonne opportunité de procéder à une modification de l'usage autorisé dans la perspective de faciliter la réalisation de ce projet phare pour la communauté locale.

CONCLUSION

En conclusion, la Fondation de la communauté irlandaise de Montréal souhaite profiter de la réflexion globale sur la revitalisation du secteur Bridge-Bonaventure pour demander aux autorités montréalaises d'officialiser leur appui au projet de centre culturel et sportif irlandais. Il s'agit d'un projet exemplaire qui, en plus de contribuer à l'amélioration du cadre bâti et paysager, offrira un lieu de diffusion sans précédent pour cette importante communauté montréalaise. Pour toutes les raisons énumérées au présent document, nous demandons à la Ville de faciliter la réalisation du projet, notamment en procédant à la modification du cadre normatif du Sud-Ouest (R.V.M. 01-280) pour autoriser l'usage « Équipements de sport et de loisirs – catégories e.2(1) et e.2(2) ».



FIGURE 4. Perspective d'ambiance du futur centre sportif et culturel - terrain de rugby

1. PRECEDENTS / PRÉCÉDENTS



LLERO CLUB - CHRISTENSEN AND CO - DANEMARK



CLUBHOUSE VARKENOOD - NL ARCHITECTS - THE NETHERLANDS/
PAYS-BAS



CLUBVERZAMELGEBOUW VARKENOOD - MOEDERMSCEIM
MOONEN - THE NETHERLANDS / PAYS-BAS



CLUB ORANGE CLUBHOUSE - DIEDERENDIRRIX ARCHITECTURE
AND URBAN DEVELOPMENT - THE NETHERLANDS / PAYS-BAS



GRASHOPPER RUGBY CLUBHOUSE - HOUNSLOW - UNITED
KINGDOM / ROYAUME-UNI



FEYENOORD ACADEMY AND SPORTS CLUB - AASARCHITECTURE -
THE NETHERLANDS / PAYS-BAS

Development drafts - Esquisses d'aménagement

3. DEVELOPMENT DRAFTS / ESQUISSES D'AMÉNAGEMENT

3.1 OPTION 1.1: SEPARATED CLUB HOUSE & CULTURAL CENTRE / CLUBHOUSE ET CENTRE CULTUREL SÉPARÉS



LEGEND / LÉGENDE

- ① Main rugby field / Terrain de rugby principal
- ② Secondary rugby field / Terrain de rugby secondaire
- ③ Secondary rugby and Gaelic football field / Terrain de rugby secondaire et de football gaélique
- ④ Clubhouse
- ⑤ Cultural centre / Centre culturel
- ⑥ Amphitheatre / Amphithéâtre
- ⑦ Parking / Stationnement: 530 cases
- ⑧ Snow depot / Dépôt à neige

SITE PLAN / PLAN D'AMÉNAGEMENT - SCALE / ÉCHELLE 1:2500

3. DEVELOPMENT DRAFTS / ESQUISSES D'AMÉNAGEMENT

3.1 OPTION 1.2: SEPARATED CLUB HOUSE & CULTURAL CENTRE / CLUBHOUSE ET CENTRE CULTUREL SÉPARÉS



LEGEND / LÉGENDE

- ① Main rugby field / Terrain de rugby principal
- ② Secondary rugby field / Terrain de rugby secondaire
- ③ Secondary rugby and Gaelic football field / Terrain de rugby secondaire et de football gaélique
- ④ Clubhouse
- ⑤ Cultural centre / Centre culturel
- ⑥ Amphitheatre / Amphithéâtre
- ⑦ Parking / Stationnement: 530 cases
- ⑧ Snow depot / Dépôt à neige

SITE PLAN / PLAN D'AMÉNAGEMENT - SCALE / ÉCHELLE 1:2500

3. DEVELOPMENT DRAFTS - ESQUISSES D'AMÉNAGEMENT

3.2 OPTION 2.1: COMBINED CLUB HOUSE & CULTURAL CENTRE / CLUBHOUSE ET CENTRE CULTUREL COMBINÉS



LEGEND / LÉGENDE

- ① Main rugby field / Terrain de rugby principal
- ② Secondary rugby field / Terrain de rugby secondaire
- ③ Secondary rugby and Gaelic football field / Terrain de rugby secondaire et de football gaélique
- ④ Combined clubhouse and cultural centre / Clubhouse et centre culturel combinés
- ⑤ Amphitheatre / Amphithéâtre
- ⑥ Parking / Stationnement: 588 cases

SITE PLAN / PLAN D'AMÉNAGEMENT - SCALE / ÉCHELLE 1:2500

3. DEVELOPMENT DRAFTS - ESQUISSES D'AMÉNAGEMENT

3.2 OPTION 2.1: COMBINED CLUB HOUSE & CULTURAL CENTRE / CLUBHOUSE ET CENTRE CULTUREL COMBINÉS



LEGEND / LÉGENDE

- ① Main rugby field / Terrain de rugby principal
- ② Secondary rugby field / Terrain de rugby secondaire
- ③ Secondary rugby and Gaelic football field / Terrain de rugby secondaire et de football gaélique
- ④ Combined clubhouse and cultural centre / Clubhouse et centre culturel combinés
- ⑤ Amphitheatre / Amphithéâtre
- ⑥ Parking / Stationnement: 588 cases

SITE PLAN / PLAN D'AMÉNAGEMENT - SCALE / ÉCHELLE 1:2500

PROVENCHER_ROY